





Centre d'Appui aux Écoles  
de Statistique Africaines

## NOTICE

### 1. Constitution du dossier d'inscription<sup>1</sup> :

Le candidat renseignera **de façon précise et lisible** le dossier d'inscription et fournira les pièces ci-après :

- une fiche individuelle d'état civil ou un extrait d'acte de naissance ;
- une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ;
- un certificat de scolarité ou une attestation d'inscription pour l'année scolaire en cours ;
- pour les candidats fonctionnaires statisticiens, une attestation d'emploi dans la Fonction publique datant de moins de trois mois.

### 2. Pièces à fournir ultérieurement en cas de succès au concours :

Le lauréat devra, dans un délai d'un mois à compter de la notification qui lui sera faite, transmettre **à l'école où il sera affecté** les pièces ci-après :

- le questionnaire joint à la notification d'admission ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un certificat médical déclarant le lauréat apte à suivre normalement des études ;
- une photo d'identité.

### 3. Conditions d'âge pour concourir au concours ISE cycle long / AS :

- être né(e) après le 31/12/1999 (avoir au plus 22 ans en 2022)
- Rappel : l'ENSAE et l'ISSEA recrutent des ISE cycle long et des AS, l'ENSEA recrute uniquement des AS.

**AUCUNE AUTRE DÉROGATION D'ÂGE NE SERA ACCORDÉE**

### 4. Coordonnées du candidat :

Les candidats veilleront à préciser très clairement l'adresse e-mail où ils recevront au mois de juillet 2022 leur lettre d'admission.

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER D'INSCRIPTION AUPRÈS DU CENTRE D'EXAMEN : LUNDI 31 JANVIER 2022**

E.N.S.A.I  
C.A.P.E.S.A  
Campus de Ker Lann  
51 rue Blaise Pascal BP 37203  
35172 BRUZ Cedex  
☎ : 33 (0)2 99 05 32 17  
[mailto : capesa@ensai.fr](mailto:capesa@ensai.fr)

<sup>1</sup> Les pièces constituant le dossier d'inscription ne seront pas retournées aux candidats.